APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 21/12/2023 **Date du jour d'affichage en mairie** 22/12/2023	**Signature et cachet de la mairie** valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours 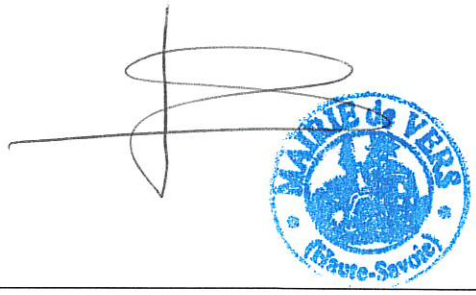

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AP 74 23 0124 01

- Surface totale : 9 a 97 ca
- Bâtiment : Aucun bâtiment
- Situation locative : Autre occupation ou occupé sans bail rural sur toute la surface
- Commune de VERS (Surface sur la commune : 9 a 97 ca)

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nat. cadastrale	Zonage	Bio
SUR LES MOUILLES	B	0685				9 a 97 ca	Prés	A	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **12/01/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction74@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes,Maison de l'Agriculture 52, avenue des Iles 74994 ANNECY Cedex 09, Tél.: 0450881980 - Mail : direction74@safer-aura.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUNCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.